

Fontenay, le 05/05/17

Chers parents,

il arrive souvent qu'un enfant ayant passé la journée dehors ait mal à la tête. Nous vous préviendrons bien évidemment.

Mais, afin de pouvoir donner à votre enfant du paracétamol ou tout autre médicament, merci de compléter cette autorisation ci-dessous et de nous fournir les médicaments le jour du départ dans un sac au nom de l'enfant :

Merci d'avance.

Cordialement. Les maîtresses de Cm1/Cm2

Les PAI seront emmenés directement.

INSPECTION ACADÉMIQUE
DU VAL D'OISE
SERVICE DE PROMOTION
DE LA SANTÉ EN FAVEUR
DES ÉLÈVES

PRISE DE MÉDICAMENTS SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Je soussigné, Madame, Monsieur.....

Responsable de l'élève.....

Scolarisé en classe de.....

Autorise l'équipe enseignante à délivrer les médicaments prescrits dans les conditions précisées sur l'ordonnance ci-jointe

Date :

Signatures des parents :